

## Séance du 18 avril 2011

Membres en exercice : .....11  
Membres présents : ..... 8  
Absents excusés : ..... 3

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 18 avril 2011 a été transmis aux conseillers municipaux le 11 avril 2011, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mmes et MM. les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques	M. KRETZ Patrcik
M. CHRIST Jean Georges	M. HERMANN Gilles
M. KRETZ Claude	
Mme SPITZ Christiane	
M. HAUG Jean-Jacques	
M. GRAYER Christian	

Excepté absents et excusés : M. ADAM Denis, Mme FRANTZ Yvette et Mme GAUTSCH Bénédicte.

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal, il demande également le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- o Demande de subvention du collège de Benfeld

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### 1. **Approbation du Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2011.**

Le conseil adopte à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 28 mars 2011.

### 2. **Approbation du budget primitif 2011**

**APRES** avoir entendu le maire dans ses explications

**APRES en avoir délibéré**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ADOpte LE BUDGET PRIMITIF 2011** arrêté aux chiffres suivants :

- En section de fonctionnement :	<b>338 880 €</b>
- En section d'investissement :	<b>335 728 €</b>

Les crédits sont spécialisés par chapitre

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

### 3. **Demande de fixation des taux d'imposition 2011**

Le conseil municipal décide sur proposition du maire de fixer les taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'année 2011. Ces taux tiennent compte des transferts de la fiscalité départementale et régionale.

Libellé	Taux votés	Bases d'imposition	Produit correspondant
Taxe d'habitation	13.62 %	461 800	62 897 €
Taxe foncière (bâti)	7.13 %	321 300	22 909 €
Taxe foncière (non bâti)	32.70 %	25 200	8 240 €
CFE	16.54 %	43 000	7 112 €
Total			101 158 €

La compensation-relais pour 2011 (en remplacement de la suppression de la taxe professionnelle) est de 18 210 €

Le montant des allocations compensatrices est de 8 416 €

Soit un total prévisionnel pour 2011 de 101 158 €

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

#### **4. Demande d'adoption des subventions**

**APRES** avoir entendu le maire dans ses explications

**CONSIDERANT** l'intérêt local

**APRES en avoir délibéré**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Alloue les subventions suivantes :**

CCAS de Witternheim	1 600 €
A.R.C.	70 €
ADEIF	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100 €
ASS.REG.AIDE AUX HAND. MOTEURS	70 €
AGF	50 €
CERCLE SPORTIF ST SEBASTIEN	100 €
CHORALE STE CECILE	100 €
SECTION THEATRE	100 €

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

#### **5. Actualisation des charges locatives**

Pour tenir compte de l'augmentation très importante du prix des combustibles l'assemblée décide d'augmenter les charges locatives de chauffage des logements locatifs de la commune :

- presbytère rez de chausse : 1200 € par an.
- presbytère premier étage : **1200 €** par an
- Ecole : **1200 €** par an

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**6. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre du PLU**

M le Maire informe le Conseil Municipal du résultat du marché public à Procédure adaptée concernant le choix du bureau d'études pour la réalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après vérification des offres, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents :

**Retiens** l'offre du bureau d'études TOPOS de BERNARDSWILLER pour un montant de 24 850,00 € HT.

**Autorise** le Maire à signer le marché de service et tout document nécessaire à sa réalisation.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**7. Mise à disposition assurance location MTL**

Pour la location de la salle des fêtes la commune propose aux personnes et aux associations une extension de garantie concernant la responsabilité civile de locataire pour le bâtiment. Cette assurance est facultative pour les locataires qui fournissent une attestation d'assurance personnelle. Cette assurance souscrite auprès de l'assureur de la commune (GROUPAMA) est proposée au prix de 10 € aux locataires de la salle des fêtes. (MTL)

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**8. Actualisation des loyers des logements situés au presbytère.**

Le logement situé au rez de chaussée du presbytère est vacant à partir du 1 mai 2011. Pour tenir compte en outre des travaux d'amélioration du bâtiment et du logement le maire propose d'augmenter le loyer de ce logement. Le Conseil fixe le loyer mensuel du logement du rez de chaussée au 450 € hors charges.

Pour prendre en compte les gros travaux afférant au presbytère qui seront réalisés au courant de l'année 2011 et de renouvellement du bail du logement situé au 1<sup>er</sup> étage du presbytère qui intervient le 3 octobre 2011, le conseil municipal

- autorise le maire à notifier par lettre recommandée le locataire actuel des travaux (changement des fenêtres et isolation des combles) devant intervenir cette année dans le bâtiment et améliorant ainsi son logement.

- A notifier au locataire actuel qu'à l'échéance du bail le montant du loyer sera réactualisé pour tenir compte des frais engagés et de l'amélioration ainsi obtenue. Le montant du nouveau loyer sera déterminé sur la base des prix moyens constatés pour un logement de même prestation et surface dans le secteur locatif local et communiqué au locataire avant le terme du bail actuel.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

#### **9. Demande de subvention du collège de Benfeld**

Le maire fait part d'une demande de subvention du collège de Benfeld pour un voyage d'études qui aura lieu au mois de mai 2011 et qui concerne en outre 4 enfants de la commune.

Le conseil décide d'attribuer une subvention de 25 € à chacun des 4 collégiens issus de la commune, soit 100 € à verser au collège dans le cadre de ce voyage.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES  
MEMBRES PRÉSENTS.**

#### **10. Divers**

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h00.

Suivent les signatures au registre des membres présents du Conseil Municipal.

<b>HELFTER Jacques</b>	<b>CHRIST Jean-Georges</b>	<b>SPITZ Christiane</b>
<b>ADAM Denis</b>	<b>FRANTZ Yvette</b>	<b>GRAYER Christian</b>
<b>HAUG Jean-Jacques</b>	<b>KRETZ Patrick ABSENT EXCUSE</b>	<b>KRETZ Claude</b>
<b>GAUTSCH Bénédicte</b>	<b>HERMANN Gilles</b>	